

Je finance mon projet

Le mesure du soutien aux cantines scolaires du plan de relance

<https://www.asp-public.fr/soutien-de-certains-cantines-scolaires>

Pour contacter l'ASP : HDF-cantines-relance@asp-public.fr

- La mesure est éligible aux communes qui perçoivent la fraction cible de la dotation de solidarité rurale en 2020 ;
- Il s'agit d'un guichet au fil de l'eau, premier arrivé, premier servi. Aucune dépense ne doit être engagée avant la réception de la demande.
- Plafond déterminé en fonction du nombre de repas sur l'année 2018/2019

Liste des investissements pris en compte :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043101076>

INVESTISSEMENT MATERIEL

- Traitement des produits frais et diversification des sources de protéines
- Lutte contre le gaspillage alimentaire et don
- Substitutions de matériels en plastique
- Informations du public

INVESTISSEMENTS IMMATERIELS

- Logiciels
- Supports de communications électroniques

PRESTATIONS INTELLECTUELLES

- Diagnostics
- Conseils, audits
- Accompagnement au changement de pratiques
- Formations des personnels